



COMMUNIQUE FO-DGFIP 25

Déterminés et résolus pour le retrait de la réforme des retraites

Toutes et tous en grève le vendredi 24 janvier 2020 !!!! Mobilisons nous plus que jamais !!!!

Depuis le 5 décembre dernier, de nombreux salariés ont montré leur détermination à refuser le projet de réforme de retraite universelle par points. Après plus de 45 jours de mobilisation, le soutien reste massif et majoritaire dans l'opinion publique.

Le nouveau système est-il meilleur et plus favorable que l'ancien ?

Non. La liste des effets négatifs est longue :

- La prise en compte de toute la carrière au lieu des 25 meilleures années ou des 6 derniers mois aura pour effet de diminuer le niveau des pensions (d'autant plus pour les jeunes précaires d'aujourd'hui et tous ceux connaissant des aléas professionnels).
- Les majorations de trimestre pour enfant (entre 1 et 2 ans de départ anticipé par enfant) disparaissent, le temps partiel baissera d'autant le nombre de points acquis.
- La dépendance de la valeur du point à la situation économique fera des retraites la variable d'ajustement des crises financières.

Le fait est qu'au fur et à mesure de la mobilisation, les générations concernées ont glissé. Sont donc exclus de la réforme toutes celles et ceux nés avant 1975. Étrange pour un système aussi favorable... La réalité est que ce nouveau système de retraite, c'est payer plus pour gagner moins et donc mécaniquement partir plus tard à la retraite.

Un système est-il toujours universel s'il contient des régimes spécifiques ?

Bien entendu, non. La liste des régimes spécifiques devient chaque jour de plus en plus longue (police, personnels navigants, marins...).

Cela démontre que l'argument de l'universalité était simplement marketing. Ce qui est recherché c'est la réduction des droits des salariés du régime général et des fonctionnaires qui représentent 97% des futurs retraités et plusieurs centaines de milliards d'euros de budget.

La réduction des retraites de 97% des futurs retraités aura les effets suivants :

- Les salariés reporteront individuellement leur âge de départ à la retraite
- Le nombre de personnes sur le marché du travail augmentera, augmentant du même coup le chômage, la concurrence entre chômeurs et facilitant donc la modération salariale

- Le développement de l'épargne-retraite pour compenser les baisses de pension, générera un marché financier rêvé pour les assureurs et les banques (Black Rock, Axa, etc.)

Ce projet gouvernemental est donc très politique. Il ne repose sur aucune analyse factuelle puisque aucune étude d'impact n'a été transmise.

Faudra-t-il travailler jusqu'à 64 ans ?

Oui ! Le retrait « provisoire » de l'âge pivot est une mascarade pour faire croire au compromis. Il ne concerne que les générations nées avant 1975. Pour tous les autres, les 64 ans s'appliqueront. De plus, le gouvernement instaure une conférence de financement avec des syndicats pourtant non représentatifs pour donner l'illusion d'un consensus large.

Le cadrage de cette conférence est de ne pas toucher aux cotisations ni aux pensions, donc concrètement la seule perspective est une mesure d'âge.

Que faut-il faire ?

Jusqu'à présent, la mobilisation a permis de maintenir des spécificités, de faire décaler dans le temps l'application de cette réforme aux générations après 1975. Pour obtenir le retrait, nous appelons l'ensemble des salariés à se mobiliser en particulier lors de la journée du 24 janvier, jour de présentation du projet de loi en Conseil des Ministres.

Tous mobilisés le 24 janvier 2020

Manifestations :

Besançon à 10h 30 Parvis de la Gare

Avenue Carnot, Place Flore, Avenue Denfert Rochereau, Quai de Strasbourg, Pont Battant, Grande Rue, Rue de la Préfecture, Chamars.

Montbéliard à 14 h 00 Barking Decathlon

Besançon , le 21 janvier 2020

Secrétaire départemental et permanent local: François CHATEAU

1^{er} étage – DDFIP QUAI Veil Picard 25000 Besançon – Tel : 03 81 25 21 61

fo.ddfip25@dgfip.finances.gouv.fr *Notre site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/025/>*